



QUALITE DE VIE DE LA BORDE ©

Association loi de 1901

(27 avenue Alfred de Musset, Montesson la Borde)

LA DEVIATION DE LA RD 121 VOTE DU CONSEIL GENERAL DU 30 MARS 1995

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Le Conseil Général a voté le 30 mars 1995, une délibération qui entérine le tracé de la déviation de la RD 121 sur Montesson.
- Les conséquences sont mal connues des habitants du quartier de la Borde et pourtant il est grand temps de s'en préoccuper.
 - Une voie de circulation à deux fois deux voies va isoler notre quartier de la plaine et du centre.
 - Pour protéger contre les nuisances phoniques, il est prévu tout le long de cette voie, un merlon de 4 mètres de haut. (allez vous rendre compte dans la plaine ce que représente un tel merlon)
- Le mensonge de la municipalité actuelle, celle qui nous a combattu lorsque nous avons agi pour faire déplacer le parcours (nous avons obtenu un espace supplémentaire de 60 mètres).
 - la déviation devait être une frontière, hors l'urbanisme est prévu de chaque côté (la vie à Montesson magazine d'avril 1995).
 - le parc urbain va devenir le pôle d'attraction. Et comment les gens vont s'y rendre sinon en passant dans les voies de la Borde.

C'est pourquoi nous demandons, un autre tracé longeant l'autoroute et s'il y a un échangeur, venant de cet échangeur. à voir.

Les recommandations de la commission d'enquête ne sont pas respectées. Mais d'où vient cet architecte !!!!!

Quid du centre commercial ?

**EXIGEZ UN AUTRE TRACE.
EXIGEZ LE RESPECT DES ENGAGEMENTS
REJOIGNEZ-NOUS.**

VOS CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU BUREAU.

Michel ANGERARD (22, rue Corneille)
Christian BACHELET (40 avenue Messager)
Michel CARRARA (36, rue Corneille)
Jacques PERDEREAU (3, avenue Molière)
Guy MANCEL (2A, Avenue Honoré de Balzac)

Jean-Henri BATMALE (27, avenue A. de Musset)
Alain BRUCHET (23, avenue Schoelcher)
Serge FIEVET (27 bis, avenue H. Barbusse)
Aimé LAURENT (5, Avenue Molière)

ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Nom :

Prénom :

Signature :

Rue :

Ville : 78360 MONTESSON

Je soutiens les actions de l'association Qualité de Vie de La Borde.

Je verse 50 F pour adhérer ou renouveler ma cotisation 1995

A renvoyer à l'un de nos correspondants